

Programmes échanges et partenariats

Carnet de route



**Production et diffusion
d'une information
alternative, entre espoirs,
révoltes et difficultés!**

Haiti

Cindy Drogue

Collectif Haiti de France /
Alterpresse (Groupe
Médialternatif)

Session Octobre 2007

Edito

...Selon quels critères considérons-nous qu'un média est alternatif ? Et pourquoi existent-ils ?

A l'origine, le mot « media » vient du latin medius signifiant « qui est au milieu ». Un média est aujourd'hui par extension ce qui se trouve entre nous et le monde. C'est une sorte de canal ou de tube qui, comme des lunettes, devrait nous permettre de voir la société, la planète.

Souvent les médias ont relayé les discours du pouvoir, longtemps ceux de l'Etat. Aujourd'hui cela peut être encore le cas, mais la domination est désormais économique. De plus en plus d'entreprises possèdent les sources d'informations. Ayant des intérêts à défendre, notamment économiques, elles ne laissent pas facilement passer des analyses ou des informations contraires à leurs objectifs.

Par ailleurs, on sait par exemple que les médias « classiques » consacrent la quasi totalité de leur temps d'information aux pays riches (ils ne consacrent de fait que 2% d'information à 80% de la planète), on mesure les lacunes qu'ils créent en termes d'information et leur manque d'ouverture sur le monde.

C'est dans ce contexte que le Collectif Haïti de France, qui diffuse de l'information haïtienne en France par différents supports de communication, a trouvé pertinent d'envoyer un volontaire en Haïti au sein d'une agence de presse alternative.

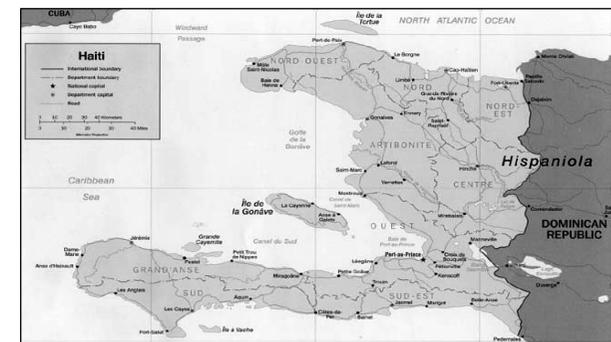
Alterpresse, en tant que média alternatif, se veut défenseur de la démocratie et à l'écoute des initiatives et des mouvements sociaux.

L'agence tente de donner la parole aux acteurs du changement, c'est à dire à la société civile, aux mouvements paysans ou encore aux mouvements de femmes.

Une partie de ma mission consistait à écrire des articles diffusés sur la toile de l'information haïtienne, pour les haïtiens d'Haïti, ceux de la diaspora et les amis d'Haïti francophones de par le monde.

Le deuxième volet de ma mission était d'ordre pédagogique. Il visait à former les futurs animateurs d'un Télécentre à une maîtrise de la navigation sur Internet dans une démarche socio-éducative. En effet s'il est vrai qu' Internet offre un espace de diffusion très large, l'accès à cet outil reste très inégal. C'est ce qu'on appelle la fracture numérique.

Ce carnet vous propose donc une compilation de quelques articles écrits sur la route de la connaissance d'une société, de ses difficultés, de ses luttes, de sa manière d'appréhender les médias qui, j'en suis persuadée, ont un rôle décisif à jouer dans l'avenir du pays, dans sa transformation sociale et politique.



Sommaire

Articles

Edito	2
Encore des attaques contre la presse en Haïti	4
Combattre l'exclusion numérique	5
Haïti : Le défi de l'information	6
Haïti : Vivre dans l'Artibonite, un combat au quotidien	8
Conférence-Débat sur la situation des enfants en institutions et sur l'adoption internationale en Haïti.	10
J'ai vu Cité Soleil et j'ai pleuré.....	11
L'ONU dénonce un racisme anti-haïtien en République Dominicaine	12
Haïti : La valse des ONG, une domination néo-coloniale ?	13

Interview

Rencontre avec Cindy... à la veille du départ.....	14
Rencontre avec Cindy... à mi-parcours	15

Encore des attaques contre la presse en Haïti

7 novembre 2007

Des dizaines de journalistes ont déjà été assassinés en Haïti entre 2000 et 2007. La justice fait traîner les dossiers, les crimes ne sont presque jamais élucidés, les coupables rarement punis.

Contexte législatif haïtien sur le droit d'expression

La Constitution Haïtienne de 1987 le proclame dans son titre III, la liberté d'expression est un droit fondamental « Tout haïtien ou toute haïtienne a le droit d'exprimer librement ses opinions, en toute matière par la voie qu'il choisit. » [1]. Elle protège également les journalistes dans l'exercice de leur fonction « Le journaliste exerce librement sa profession dans le cadre de la loi. Cet exercice ne peut être soumis à aucune autorisation, ni censure sauf en cas de guerre. » [2] L'actualité nous plonge dans une triste réalité : en Haïti ces principes sont bafoués.

Un journaliste menacé de mort et une chaîne de télévision attaquée

Reporters sans frontière, militant pour la liberté de la presse dans le monde, exprime sa vive inquiétude quant aux menaces de mort dont à fait l'objet le directeur la Commission indépendante d'appui aux enquêtes relatives aux assassinats des journalistes , Joseph Guyler Delva , depuis le 25 octobre 2007. Animateur sur Radio Mélodie FM à Port-au-Prince, Joseph Guyler Delva est également correspondant en Haïti de la BBC, de l'agence Reuters, de la Caribbean Media Corporation et du Haitian Times, basé à New York.

Par ailleurs, Radio Kiskeya rapporte aujourd'hui même que des inconnus lourdement armés ont ouvert le feu mardi soir sur les locaux de Radio-Tele Ginen, une chaîne privée située à Delmas 31 (nord de Port-au-Prince). L'attaque n'a touché aucun journaliste de la chaîne mais à par contre blessé sérieusement une femme qui se trouvait de l'autre côté de la rue, selon des témoins.

Comme le souligne la société interaméricaine de Presse (SIP) les journalistes continuent d'être en Haïti une cible facile pour les bandes armées et les délinquants. Le 16 mai dernier Alix Joseph a succombé à cette violence organisée. Alix Joseph avait 38 ans et était le directeur et un animateur populaire de Radio Provinciale dans la région des Gonaives, au nord de Port au Prince.

Création d'une commission d'appui aux journalistes

C'est pour lutter contre cette violence faite aux journalistes et contre l'impunité des malfaisants qu'a été créée la CIAPEAJ, la commission d'appui aux journaliste. Elle a été créée le 10 août dernier à l'initiative de l'organisation SOS Journalistes et du président René Préval. Cette commission a été mise en place afin d'évaluer les progrès des recherches officielles par rapport aux crimes perpétrés contre des journalistes entre 2000 et 2007.Elle doit réviser les dossiers policiers et judiciaires de meurtres de quelques dizaines de journalistes pour déterminer les raisons de la stagnation dans les recherches et lutter ainsi contre l'impunité.

“Malgré les progrès effectués dernièrement, la liberté de la presse demeure fragile en Haïti comme le prouvent les intimidations reçues par Joseph Guyler Delva. Nous espérons qu'elles ne sont pas liées à son activité de directeur de la CIAPEAJ et à sa volonté de lutter contre l'impunité entourant les assassinats de journalistes. Les autorités doivent retrouver et sanctionner au plus vite les auteurs de ces menaces et garantir la sécurité de Joseph Guyler Delva, ainsi que de tous les professionnels de la presse en Haïti”, a déclaré l'organisation.

Des avancées positives malgré tout

Le tourbillon plutôt noir de l'actualité ne doit pas faire de l'ombre aux efforts et avancées positives de ces derniers temps. Reporters sans frontières rapporte à ce sujet l'arrestation, le 8 octobre 2007 à Port-au-Prince, de Wensley Boshomme , alias “Bertold”, gangster suspecté d'avoir participé à l'assassinat de Jacques Roche, chef du service culture du quotidien Le Matin, le 14 juillet 2005. L'individu a été appréhendé lors d'une opération conjointe de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haiti (Minustah) et de la Police nationale d'Haïti (PNH). Evadé du pénitencier national le 19 février

2005, Wensley Boshomme était connu pour appartenir au gang emmené par Junior Acdhély, tué lors d'un affrontement avec les casques bleus de la Minustah en juin dernier. La bande armée sévissait dans le quartier de Cité Soleil, où "Bertold" a été arrêté.

[1] article 28

[2] article 28.1

Combattre l'exclusion numérique

27 novembre 2007

En cette fin d'année 2007, l'immense majorité de la population mondiale (84,3%) et nationale (93%) reste encore exclue de la Société de l'Information, une exclusion de plus...

Internet : au coeur de la nouvelle économie

Il est unanimement reconnu que les activités économiques, sociales, politiques et culturelles sont aujourd'hui structurées par et autour des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Au premier rang de ces espaces de communication et des technologies associées à la Société de l'Information se place bien évidemment Internet avec son essor prodigieux.

Le nombre d'internautes à l'échelle mondiale est en effet passé de 16 millions en décembre 1995 à plus 1,043 milliards en juin 2007 et de 80 000 en 2004 à 600 000 en 2007 en Haïti, selon les statistiques consultées [1]. Voilà pourquoi, comme l'explique Manuel Castells, « le non accès à ces réseaux est devenu une forme dommageable d'exclusion dans notre économie et notre culture ». [2]

Internet : le réseau mondial le plus mal distribué

En dépit de l'importance toute particulière que revêt la nécessité d'une diffusion égalitaire et équitable de cet outil sur l'ensemble de la planète, il convient de noter qu'Internet est le réseau mondial le plus mal distribué.

Ainsi en juin 2007, sur un total de 1,043 millions d'utilisateurs (16 % de la population mondiale), la part de l'Amérique du Nord se monte à 22,20% alors qu'elle représente seulement 5,10% de la population mondiale et celle de l'Europe à 28,50% ; l'Asie (Chine et Japon compris) représente 35,60% des internautes ; l'Amérique Latine et les Caraïbes, 7,80%, l'Afrique 2,30% et le Moyen-Orient 1,80%. Cette répartition n'est aucunement liée à la part respective de ces régions dans la population totale mondiale.

La fracture numérique constitue une exclusion sociale

Les différences statistiques entre les pays du Sud et ceux du Nord concernant

l'accès des usagers aux TIC ne sont rien d'autre que le reflet de la fracture socio-économique. Favoriser l'accès à l'outil constitue donc une condition qu'il faut satisfaire s'il l'on veut surmonter l'inégalité dans une société dont les fonctions et les groupes sociaux dominants s'organisent autour d'Internet.

Le rôle central d'Internet dans toute activité sociale, économique et politique aujourd'hui condamne ceux qui n'y ont pas accès et ceux qui sont incapables de s'en servir efficacement à la marginalité. La différenciation entre connectés et non connectés ajoute donc un nouveau clivage fondamental aux facteurs existants de l'inégalité et de l'exclusion sociale.

Deux préalables nécessaires : accès équitable et usage avec sens

La notion d'accès équitable implique basiquement que toutes les personnes d'une communauté aient la possibilité d'accéder à Internet. Or poser la problématique du développement des TIC en Haïti renvoie à la question fondamentale des infrastructures et des ressources ainsi que l'absence d'un cadre légal et normatif. Quand certaines villes ne sont alimentées en énergie électrique qu'environ quatre heures de temps par jour, et seulement une partie de l'année, cela veut dire qu'à la base, il y a un facteur de blocage du secteur lié à l'énergie électrique.

Si l'accès équitable constitue un préalable nécessaire à l'impact social positif d'Internet, l'usage avec sens l'est tout autant. Cette idée signifie qu'il est incontournable que les populations aient la possibilité de faire un usage stratégique de l'outil afin que l'impact soit porteur d'améliorations et de changements significatifs pour le développement humain. Le travail que font les télécentres va dans ce sens [3].

Et il est vrai que pour bénéficier pleinement des informations qui circulent sur Internet, il faut en faire un usage approprié à sa culture, ses capacités, ses besoins, ses intérêts et ses aspirations. Il convient aussi de participer pleinement au partage d'information par le dialogue, la production et la diffusion de sa propre information pour être en mesure de participer pleinement au débat public.

Les politiques publiques doivent oeuvrer dans ce sens, c'est le gage de faire usage de la manière la plus active qui soit du potentiel d'interactivité offert par les TIC dans les champs du social, de l'économique, du culturel et de la vie démocratique.

Haïti : Le défi de l'information

22 février 2008

En Haïti, il existe environ 290 stations de radios et de télévisions, (dont une trentaine de radios communautaires), 2 quotidiens, différents hebdomadaires et 3 agences de presse en ligne.

Des spécialistes parlent d'une "abondance médiatique" (Pour un pays de 8 millions d'habitants et de 27750 km²). Toutefois, les moyens pour mesurer le taux d'audience et le taux de pénétration sont, pour le moment, inexistant, ce qui rend difficile de se rendre compte empiriquement de la situation, malgré l'attrait connu des Haïtiens pour les médias, en particulier la radio.

Le paysage médiatique haïtien

La tâche est rude dans ce pays, à tradition autoritaire, où les pouvoirs en place ont souvent tenté de manipuler les médias. Nombreux sont les journalistes qui ont dû s'exiler sous la dictature des Duvalier et nombreux sont, aujourd'hui encore, victimes de leur engagement. Face à cette violence faite aux journalistes et à l'impunité des malfaiteurs, une commission [1] a été mise en place afin d'évaluer les progrès des enquêtes sur les crimes perpétrés contre des journalistes entre 2000 et 2007.

Elle doit réviser les dossiers policiers et judiciaires de meurtres de plusieurs journalistes, dont ceux de Jean Dominique et de Brignol Lindor, les deux cas les plus emblématiques, pour déterminer les raisons de la stagnation dans les recherches et lutter ainsi contre l'impunité.

Dans un pays où le taux d'alphabétisation est de 53% et le niveau de vie très faible, on sait que la radio est le médium le plus populaire. Le journaliste Vario Sérant, dans son livre « Sauver l'information en Haïti » avance que les résultats préliminaires d'un sondage réalisé par l'Institut Gallup en août 2003, révèlent que 92% des Haïtiens possèdent ou ont accès à la radio et que 67% des auditeurs l'écoutent entre 2 et 5 heures par jour. Les personnes qui habitent à la campagne l'écoutent davantage que les urbains. Radio

Métropole, Radio Vision 2000, Radio Kiskeya, Radio Guinen, Radio Caraïbe, Radio Lumière sont parmi les plus connues dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, où l'on compte pas moins d'une cinquantaine de stations.

Étant donné la structure géographique montagneuse du pays, la couverture nationale demeure un réel enjeu, d'autant que, depuis 1991, les radios sont, de manière générale, passées en FM, abandonnant les émetteurs AM, trop coûteux à faire fonctionner. Aujourd'hui, des radios, dont Vision 2000 et Métropole privilégient la formule de réseau propre ou de réseau partenaire pour étendre leur couverture, tandis que Radio Guinen maintient un émetteur et RadioLumière bénéficie de structures de réseau depuis plusieurs dizaines d'années.

Pour ce qui est des radios communautaires, elles sont, selon la SAKS (Société d'animation et de communication sociale) au nombre de trente. Ce sont les organisations de base (de paysans, de femmes) qui, pour la plupart, font une demande à la SAKS pour l'installation d'une radio communautaire. La SAKS effectue une étude de faisabilité (étude technique, logistique et organisationnelle). Si l'étude estime le projet viable, l'organisation sollicitatrice doit effectuer des démarches auprès de bailleurs pour financer les équipements et la SAKS se charge de former l'équipe de bénévoles (15 à 20 personnes).

Faute de pouvoir fonctionner toute la journée, en raison du manque d'électricité, les radios communautaires fonctionnent généralement l'après-midi grâce à des panneaux solaires. Elles diffusent de l'information locale et nationale (relais des radios de la capitale), créent des émissions éducatives sur la santé, l'agriculture et l'environnement par exemple.

Quant à la télévision, on compte une dizaine de stations non câblées, dont les plus connues sont Télévision Nationale d'Haïti (chaîne publique), Tele Max, Télé Caraïbe, Télé Guinen, Télé Eclair, Canal Bleu, Télé Lumière et une chaîne câblée : Télé Haïti. La télévision est essentiellement regardée dans la capitale et par les classes aisées où les gens peuvent investir dans un poste.

Pour la presse écrite, les deux quotidiens, Le Matin [2] et le Nouvelliste [3] sont en vente sur les principaux axes de la capitale et envoyés en petite quantité en province.

Les deux quotidiens, tout comme les hebdomadaires Haïti en Marche, Haïti Progrès et Haiti Observateur [4] sont principalement en français. La

publication en Créole la plus connue est le mensuel catholique « Bon Nouvèl ».

Des difficultés structurelles et conjoncturelles

Il n'existe pas, à proprement parler, d'école de journalisme à statut universitaire en Haïti. Le département de communication sociale de la faculté des Sciences Humaines est le seul établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État pour former des ressources en communication sociale. Des écoles privées pullulent dans la capitale, mais sans contrôle de l'État. Cependant des séminaires sont régulièrement organisés pour les journalistes avec remise de diplôme aux participants.

D'autre part, les correspondants régionaux ou envoyés spéciaux sont peu nombreux car les sièges des médias manquent cruellement de moyens pour envoyer des équipes en régions. L'information est de ce fait globalement centralisée à Port-au-Prince. Le seul moyen de se déplacer en province reste, généralement, de profiter du déplacement d'une ONG ou d'une organisation internationale. Ceci n'est pas sans poser un grave problème d'éthique puisqu'une telle démarche est susceptible de nuire à l'indépendance des médias. Ce fonctionnement entraîne aussi une sorte de clientélisme : les organisations invitent souvent les mêmes médias.

Par ailleurs, les différents médias se limitent généralement à traiter de l'actualité brute. Les genres journalistiques qu'utilisent les médias ne vont pas au-delà de trois : brèves, comptes rendus et interviews, qui appartiennent au genre informatif, selon Vario Sérant. Les autres genres, explicatif, analytique ou réactif, sont quasiment inexistantes dans le paysage médiatique haïtien.

La très faible part de journalisme d'investigation peut s'expliquer par le fait que le pays a une tradition de régime autoritaire où le bâillonnement des journalistes était, suivant la période, systématique. Mener une enquête approfondie, issue d'une connaissance de fond d'un problème, comme la criminalité à Port-au-Prince, relève, dans les conditions actuelles, de la gageure.

Les thèmes traités par les médias souffrent également d'un manque de diversité. Les sujets liés à la politique occupent la majorité des antennes. Sporadiquement, l'économie obtient une place importante, tandis que le

social, la santé, la culture ou l'environnement, par exemple, sont le plus souvent délaissés, en tant que thèmes d'actualité.

Malgré des problèmes structurels et conjoncturels, les médias parviennent à refléter une certaine vitalité du journalisme haïtien et à forger le sentiment que les moyens de communication ont un rôle décisif à jouer dans l'avenir du pays. Ils sont effectivement porteurs de l'information qui est au centre de tout processus de transformation sociale et politique.

[1] Commission indépendante d'appui aux enquêtes relatives aux assassinats des journalistes (CIAPEJ)

[2] Tirage : 3000 exemplaires - Imprimé en République Dominicaine

[3] Tirage : 20000 exemplaires - Imprimé à Port au Prince

[4] Édité dans la diaspora haïtienne aux États-Unis

Haïti : Vivre dans l'Artibonite, un combat au quotidien

22 janvier 2008

3 heures. C'est le temps qu'il faut rouler depuis la capitale pour arriver dans le département de l'Artibonite (plus d'une centaine de km). Une fois rendu, c'est un paysage saisissant de beauté et de charme qui s'offre au visiteur. Rizière en premier plan, étendue de végétation tropicale en deuxième et mornes en fond. Derrière ce spectacle se cache pourtant une dure réalité. Vivre ici relève d'un combat quotidien et harassant.

Un département agricole en crise

L'Artibonite est avant tout un département agricole, certains l'appellent, ou l'appelaient devrait-on dire, le grenier d'Haïti. Le riz, principale production dans la région, se « vend mal » selon Louise Pierre, paysanne de son état. Il se vend moins cher que le riz importé.

En outre, la production a dramatiquement chuté. Les rendements sont passés de 100 000 tonnes par an il y a dix ans (80% de la production nationale) à 76000 tonnes aujourd'hui (52% de la production nationale).

La libéralisation commerciale appliquée depuis plusieurs années par l'Etat haïtien est en train de tuer et d'asphyxier la paysannerie locale. Le paysan haïtien se retrouve aujourd'hui en concurrence directe avec le producteur américain qui dispose d'outils modernes et de subventions.

Les petits exploitants n'ont pas assez de capitaux pour investir dans la production, ils n'ont pas d'accès au crédit et les engrais sont trop chers. Ils sont donc obligés soit : de vendre leur bétail ou autres biens précieux pour acheter des intrants agricoles, de louer une partie de leurs terres ou pire recourir au prêts usuraires fixés à 20% l'an.

Avec des outils agricoles rudimentaires, un très faible encadrement, pas ou peu de formation, des intrants agricoles chers, les paysans haïtiens arrivent à produire péniblement 14,6% de la consommation nationale.

Une situation générale catastrophique

Le déclin de la paysannerie entraîne le déclin de la région tout entière. Ce serait 125 000 paysans qui auraient, ces dernières années, rendu leur tablier et qui seraient partis chercher un horizon meilleur à Port au Prince la capitale ou à la République Dominicaine voisine.

Et c'est vrai que vivre ici c'est lutter. Lutter pour manger tout d'abord. La situation d'insécurité alimentaire est effectivement vécue par le million d'habitants de la vallée. L'infime pouvoir d'achat de la majorité de la population pour accéder aux produits alimentaires de base et l'instabilité de la production alimentaire locale créent une situation alarmante. Ce rapport entre producteur et consommateur constitue d'ailleurs « le drame de l'agriculture haïtienne » selon Josaphat Vilna, directeur de l'Organisation de Développement de l'Artibonite (ODVA).

Vivre en Artibonite c'est aussi lutter pour envoyer les enfants à l'école. Dans la plupart des frateries aucun n'a cette chance. Parfois « c'est un seul enfant qui est l'heureux élu mais rarement une famille peut envoyer tous ses enfants à l'école », soupire Fleurène, élue locale de Verrettes. Quand un seul enfant est choisi, les garçons sont privilégiés ajoute t-elle.

Question santé. Le drame aussi. Un centre de santé pour 30 000 habitants dans la région de Verrettes et un seul médecin ! De nombreuses femmes n'ont pas, par exemple, les moyens de payer les 10 000 gourdes nécessaires pour avoir le droit d'accoucher à l'hôpital. Elle effectuent donc la plupart du temps le travail chez elle, sans aucune assistance médicale. Beaucoup en succombent informe encore Fleurène.

Et dans la plupart des cas l'exode n'apporte pas de solution. Les personnes échouent généralement dans un des bidonvilles de la capitale et viennent grossir les rangs d'une population rongée par la pauvreté, ou bien échouent dans un « bateys » [1] ou chez un particulier dominicain et sont exploités...

[1] Les bateys sont de véritables enclaves où vivent les travailleurs (la grande majorité sont haïtiens) de la coupe de la canne à sucre en République Dominicaine. Les habitations sont gratuites, mais complètement insalubres, sans électricité, sans système d'égout, etc...

Des initiatives de développement malgré tout

Face à cette douloureuse réalité des artibonitiens se battent. Jeanmilus Bertrand, de la Plateforme de Développement Intégré de Désarmes (PDID) explique comment le programme d'appui à la gestion de l'environnement (PAGE) tente, par des actions de sensibilisation et d'éducation auprès des écoles et des groupements de paysans, d'améliorer la situation de la vallée.

L'ingénieur-agronome Josaphat Vilna, directeur de l'Organisation de développement de l'Artibonite (ODVA), avec un maigre budget, met en place, lui aussi, des initiatives de développement. Comme par exemple le programme de formation des jeunes agriculteurs ou le programme de poules pour relancer la filière avicole. 50 cages et 2500 poules : le projet est petit mais le défi est grand...

Conférence-Débat sur la situation des enfants en institutions et sur l'adoption internationale en Haïti.

22 novembre 2007

En l'honneur de la journée mondiale de l'enfance, une conférence-débat sur la situation des enfants en institutions et sur l'adoption internationale en Haïti a été organisée le mardi 20 novembre à la Faculté des Sciences Humaines de Port au Prince. L'UNICEF, Save the Children et l'Institut du Bien Etre Social et de Recherche (IBESR) en étaient les organisateurs.

75 à 80 % des enfants haïtiens adoptés ne seraient pas orphelins

« En Haïti, il existe officiellement 63 crèches et 61 orphelinats mais on évalue à plus de 500 le nombre d'institutions accueillant des enfants » a déclaré Marie-Josée Audet, consultante à l'UNICEF. « 50 000 enfants haïtiens vivaient en institutions et 75-80% d'entre eux ne seraient pas orphelins » a-t-elle ajouté.

De manière fréquente les enfants sont confiés aux pouponnières par leur famille qui pensent les laisser temporairement, en attendant des jours meilleurs. Mais certains intermédiaires peu scrupuleux profiteraient de l'illettrisme de la plupart des parents biologiques pour leur faire signer une décharge stipulant que l'enfant est éligible à l'adoption internationale, d'après Marie-Josée Audet.

Un avant projet de loi pour remettre l'Etat au coeur de la procédure d'adoption

Dans ce contexte, les animateurs de la conférence ont tous rappelé l'importance de l'avant-projet de loi présenté au début du mois de novembre, qui vise à réformer le processus de l'adoption en Haïti. Le texte, rédigé par des acteurs des droits humains en collaboration avec les autorités, vise notamment à replacer l'Etat au cœur de la procédure et à favoriser un contrôle plus rigoureux des cas d'enfants et de jeunes séparés de leurs familles.

Il semble en effet urgent d'adopter un cadre législatif clair afin de protéger et

respecter les droits des enfants en Haïti et de s'assurer de leur épanouissement. Certaines études, notamment celle menée par Marlène Hofstetter et Fernando Freire, révèlent que la majorité des adoptions internationales, faites en Haïti, ne respectent pas les droits élémentaires de l'enfant.

Audet souligne à ce sujet qu'il est « primordial d'étudier toutes les solutions avant de placer un enfant en institution, notamment l'accueil par la famille élargie (tante, grand frère, grande soeur) ». Le placement est toujours vécu comme un traumatisme par l'enfant et souvent les conditions d'une vie digne (nutrition, santé, éducation, affection) dans un orphelinat ou une crèche ne sont pas respectés, notamment en terme affectif. »

Le texte d'avant projet de loi devrait donc améliorer cette situation dans la mesure où il sera approuvé par le parlement haïtien.

Les chiffres de la honte

Le sort des autres enfants haïtiens, ceux qui vivent dans leur famille, offre également une réalité éprouvante de misère et de pauvreté. Par exemple, près de 600,000 [1] enfants n'ont pas accès à l'éducation, tandis que l'extrême pauvreté de nombreuses familles et de grandes inégalités socio-économiques, mêlées à la carence de l'offre scolaire, rendent l'accès à une éducation de qualité encore très difficile.

Plus de 120,000 enfants subissent encore les situations dégradantes de domesticité, d'autres passent la majorité de leur temps dans les rues au gré de tous les dangers et d'autres encore sont infectés ou affectés par le VIH/SIDA.

Aujourd'hui encore, un enfant sur 12 meurt avant l'âge de 5 ans en Haïti, principalement de maladies évitables par la vaccination.



J'ai vu Cité Soleil et j'ai pleuré...

20 novembre 2007

Comme par une affreuse cruauté du sort le doux nom de Cité Soleil cache une atroce, innommable et inconcevable réalité.

Effectivement c'est sous un soleil de plomb que j'ai vu l'un, voire le plus grand bidonville de l'hémisphère nord. Que j'ai vu ces habitats qui n'en sont pas. Que j'ai senti cette odeur pestilentielle à donner la nausée. Que j'ai vu ces immondices à pertes de vue. Que j'ai vu ces canaux qui n'en sont plus, complètement bouchés par les ordures. Mais surtout je les ai vu. Eux. Ces gaminous affamés de nourriture et d'amour, ces timouns dévêtus et marchant dans la merde. J'ai pleuré.

Comment ? Comment a t-on pu en arriver là ? Comment puis-je vivre dans un monde où en même temps que l'on projette d'aller sur Mars, des milliers de gamins, d'hommes et de femmes vivent ou plutôt survivent avec moins de 1 dollar par jour ? Comme ici à Cité Soleil où environ 300 000 personnes se trouvent dans une misère totale.

Pourquoi ? Pourquoi le monde est-il si injuste ? Pourquoi eux sont nés là et moi là-bas ? Je me sens honteuse et bête à la fois ! Ca tourbillonne dans ma tête ! Qui pourra améliorer le sort de cette population ? L'Etat est si fragile et les organisations internationales si inefficaces ! Que des questions et pas de réponses. Je vous laisse regarder ça en photos...Moi j'en perds mon latin !



L'ONU dénonce un racisme anti-haïtien en République Dominicaine

12 novembre 2007

Le problème de l'immigration d'Haïtiens en territoire dominicain est un thème permanent dans l'île d'Hispaniola que se partagent les deux nations dont l'antagonisme remonte au XIXe siècle avec la libération de la République dominicaine en 1844 après 22 ans d'occupation haïtienne.

En République Dominicaine : un comportement raciste profondément enraciné

A la suite de leur visite de 7 jours en République Dominicaine, le représentant spécial de l'ONU pour la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance, Doudou Diène, et le représentant des questions de minorités, Gay McDougall, dénoncent dans un rapport préliminaire qu' " *il y a un problème profond et bien enraciné de racisme et de discrimination vis-à-vis de groupes tels que les Haïtiens, les Dominicains d'origine haïtienne et, plus généralement, contre les Noirs, dans la société dominicaine*", selon l'agence Reuters.

Les autorités dominicaines crient au complot

Visiblement les relations des deux experts onusiens avec les autorités dominicaines ont été plutôt difficiles. Doudou Diène souligne le fait que l'accueil qu'il a reçu en RP n'avait pas de précédent par rapport aux visites qu'il a effectuées dans d'autres pays. Il rapporte par exemple que "*Le troisième jour, le Sénat a adopté une résolution qui disait que ma visite et celle de Gay McDougall faisait partie d'un complot international contre la République dominicaine*". Et l'archevêque, chef de l'église dominicaine, a dit que toute recherche sur le racisme était irresponsable.

Une interprétation de la loi discriminatoire

Selon la délégation de l'ONU, la législation dominicaine n'est pas discriminatoire dans sa forme mais dans l'interprétation de ses lois, notamment en matière migratoire. La Constitution dominicaine offre

notamment la nationalité aux enfants d'étrangers, nés dans le pays (à l'exception des enfants de diplomates), mais la Cour suprême de justice a exclu du champ d'application de cette loi les enfants d'immigrés illégaux. Cette décision, qui vise essentiellement les Haïtiens, avait été condamnée en octobre 2005 par la Cour interaméricaine des droits de l'Homme. En conclusion, M Diène a invité fortement la République dominicaine à reconnaître l'existence du racisme et d'adopter des politiques pour le combattre.



Un problème déjà bien connu

Des ONG et militants ont depuis longtemps identifié ce problème. Dès le mois de mars dernier Amnesty International avait dénoncé, dans un plaidoyer, l'existence d'une "discrimination ethnique enracinée" en République dominicaine contre les immigrants de Haïti et avait réclamé aux autorités d'arrêter les rapatriements massifs.

Lire le plaidoyer d'Amnesty International "

« République dominicaine Une vie en transit – La situation tragique des migrants haïtiens et des Dominicains d'origine haïtienne »

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR27/001/2007>

Haïti : La valse des ONG, une domination néo-coloniale ?

4 mars 2008

MDM, AVSF, MSF, Intermon et tuti quanti ca vous dit quelque chose ? Ici en Haïti, ce jargon fait parti du langage courant...Le langage des ONG (Organisation Non Gouvernementale). Leur présence en (sur)nombre me fait poser des questions. Leur rôle en fait effectivement des acteurs politiques puissants, notamment ici où l'Etat ne peut assumer ses missions de solidarité. Et l'interrogation se pose avec d'autant plus d'acuité que parallèlement à leur développement, ce sont leurs limites qui s'affichent au grand jour.

Les ONG, instrument du pouvoir néo-libéral ?

D'abord triomphant dans les pays du nord, le modèle néo-libéral tend à s'imposer dans les pays du sud. En effet de nombreux pays ont du consentir à appliquer ce modèle en contre-partie de l'aide financière qui leur était apportée.

Les institutions internationales (Fond monétaire international, Banque Mondiale) ont conditionné leur aide financière à l'acceptation de programmes d'ajustements structurels (PAS). Ces programmes ont pour principe le rétablissement des équilibres macro-économiques, le paiement du service de la dette, la privatisation et la libéralisation des marchés, la diminution des dépenses de l'Etat... Le coût social de ces mesures s'abat plus durement sur les populations déjà fragilisées et les prive de la protection d'un Etat déjà défaillant.

C'est alors qu'interviennent les ONG qui par leur action permettent d'atténuer les effets des PAS et ainsi de contrer les possibles révoltes populaires. Et en proposant cette "protection sociale" aux plus pauvres, les ONG participent à la mise en place de l'économie libérale.

Les organisations internationales (FMI, BM, mais aussi Union Européenne, Banque inter-américaine de développement) ont très vite intégré cette donnée en finançant les ONG qui sont dès lors dépendantes des organisations internationales et se trouvent dans une situation ambivalente puisque ces fonds

sont nécessaires pour aider le plus grand nombre mais que cette dépendance les oblige à s'insérer dans la perspective mondiale de développement qui consiste à imposer l'économie de marché.

Et la question du caractère non-gouvernemental des ONG se pose ici avec prégnance. Alors qu'elles se présentent comme des acteurs indépendants de toute contrainte politique, elles sont parfois – pour ne pas dire le plus souvent – les instruments d'une politique étatique des pays du nord.

Des actions limitées et inadaptées

La question de l'intérêt des ONG du Nord à agir au Sud se pose de façon d'autant plus prégnante que la portée de leur action semble limitée. En effet le nombre d'ONG n'a cessé de croître en Haïti – comme dans les pays en voie de développement en général – sans que les investissements financiers et humains ne modifient radicalement la situation d'extrême pauvreté du pays.

La politique de développement que les ONG appliquent par exemple ici en Haïti semble à bien des égards inadaptée et pensée sur le mode occidental. Si les ONG du Nord et les institutions internationales affirment de plus en plus que les programmes de développement doivent être réfléchis par des organisations populaires du Sud pour que ceux-ci soient en adéquation avec la culture et le contexte de ces pays ; il n'en demeure pas moins que pour l'instant les ONG du Sud restent dépendantes des conceptions occidentales.

Le modèle de partenariat doit être pensé pour aboutir à une relation horizontale entre acteurs du Sud et acteurs du Nord. Il semble en effet établi aujourd'hui que le développement ne peut se faire à la place des mouvements populaires, sans quoi il reproduira un néo-colonialisme qui limitera sa portée sur le long terme en recréant une dépendance du sud à l'égard du nord.

Les ONG du Nord comme du Sud doivent désormais s'inscrire dans une dynamique de durabilité qui a manqué jusqu'à présent. Pour cela il faut que leur fonctionnement soit davantage envisagé en collaboration et dans le cadre d'un projet de société plus global qui passe par la conscientisation des masses et leur participation aux choix politiques, autrement dit une démocratisation.

Gageons que les expériences locales de démocratie participative feront émerger une nation haïtienne capable de prendre son destin en main avec l'aide bienveillante de la communauté internationale dégagée de ses volontés de domination néo-coloniale.

Rencontre avec Cindy...à la veille du départ

31 octobre 2007

Cindy, 26 ans, après une formation en développement territorial part pendant un an, à Port-au-Prince (Haïti) dans un premier temps puis à Rosario (Argentine), pour travailler sur le droit à l'information et à la communication via les médias alternatifs.

Quel est ton parcours ?

Après des études généralistes, j'ai suivie des études en Aménagement et Développement du Territoire à Grenoble. Durant ces trois ans, je me suis vraiment épanouie et j'ai eu l'impression d'avoir trouvé ma voie. C'est pourquoi j'ai continué avec un diplôme en Gestion de projets dans les pays du sud. Dans ce cadre, je suis partie en Argentine pour étudier l'impact d'Internet sur le milieu populaire de Rosario.

Pourquoi partir dans le cadre de ce programme ?

Je suis convaincue que la mise en place de dispositifs spécifiques d'accès à l'information et à la communication est primordiale. Elle constitue un enjeu majeur pour l'inclusion sociale et une ouverture sur le monde. Mon expérience argentine sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)/Développement social m'a profondément satisfaite et je voulais continuer à travailler sur cette thématique dans la région Amérique Latine. Quand j'ai vu l'offre de mission, j'ai de suite été séduite car je souhaitais vraiment m'engager à travers des actions militantes concrètes dans le ressort de ma connaissance.

Quel sera l'objet de ta mission ?

Je vais travailler sur la sensibilisation à la défense des droits humains et sociaux et au renforcement de la démocratie par le biais des NTIC ainsi qu'au développement de la solidarité internationale. En fait je suis intégrée dans un projet multi acteurs sur deux pays. Je pars 4 mois en Haïti et 6 mois en Argentine. Globalement, je vais travailler sur l'animation de réseaux entre ces deux pays et la France et participer à la production de contenus dans des

médias alternatifs. L'idée générale étant de sensibiliser et informer les sociétés civiles haïtienne, argentine et française via les NTIC et les médias alternatifs afin de renforcer leur capacité d'actions.

Peux-tu me parler des deux associations qui t'accueillent ?

AlterPresse est une agence lancée à la fin de l'année 2001 par le Groupe Médialternatif. Elle s'inscrit dans la dynamique du Droit à l'Information et la Communication. Le champ d'action prioritaire d'AlterPresse est l'information sur les processus politiques, économiques, sociaux et culturels impliquant les acteurs des mouvements sociaux en Haïti.

Nodo Tau est une association destinée à démocratiser et faciliter l'accès aux NTIC aux personnes et organisations sociales et communautaires travaillant pour la lutte contre l'exclusion et la pauvreté dans la région de Rosario.

Comment imagines-tu ton quotidien là-bas ?

Au niveau d'Haïti, je dois avouer que je pars avec un peu d'appréhension par rapport au contexte général de grande pauvreté et de violence. Mais des personnes qui y sont déjà allés m'ont rassurées sur la vie là-bas et paraît-il, on en tombe sous le charme !!! Pour ce qui est de Rosario (Argentine), c'est avec une joie immense que j'envisage le retour là-bas et le quotidien sera fait de beaucoup de travail dans la bonne humeur, d'actions militantes et de capoeira !

Comment envisages-tu l'« après volontariat » ?

A l'heure actuelle, un an avant la fin de la mission, j'envisage d'intégrer une structure locale en Argentine ou plus largement en Amérique Latine pour travailler sur les NTIC et le développement social...ou alors pourquoi pas repartir sur une expérience de volontariat. Je souhaite quoiqu'il en soit maintenir un engagement professionnel militant.

Rencontre avec Cindy... à mi-parcours

27 mars 2008 par Aude

Te voilà de retour après ta première partie de mission, quel est le bilan à mi-parcours?

J'ai donc passé quatre mois et demi au sein du groupe Médialternatif et d'Alterpresse, l'agence de presse (alternative) en ligne du groupe basé à Port au Prince, en Haïti. Mon travail a consisté à animer des réseaux entre Haïti et la France et à produire des articles pour les deux structures partenaires dans le projet, le Collectif Haïti de France et Alterpresse.

Quatre mois sur le terrain c'est peu pour pouvoir tirer des conclusions... Simplement j'ai parfois trouvé que le postulat de l'agence s'éloignait de son objectif en se limitant à relater de l'actualité factuelle et de l'information éloignées de celles des mouvements sociaux. Cela peut s'expliquer par la rudesse de la tâche. Il ne faut pas oublier qu' Haïti est un pays où la liberté d'expression est encore très fragile. Les possibilités de déplacements y sont limitées et l'organisation des mouvements sociaux, comme force de proposition politique de contestation, en est à ses balbutiements, après des décennies de dictatures et d'instabilité politique.

Je me suis également impliquée dans le projet « Accompagnement des jeunes haïtiens dans l'appropriation des NTIC » soutenu par le Groupe Médialternatif. J'ai formé les animateurs du Télécentre à la maîtrise des outils informatiques avec une approche et un accompagnement socio-éducatifs.

L'ensemble de mon travail visait un objectif global : favoriser l'accès égalitaire à l'information et aux bénéfices que les nouvelles technologies peuvent apporter aux citoyens de par le monde.

Comment envisages-tu la deuxième partie de mission?

Pour la deuxième partie de ma mission, je suis envoyée par IPAM (Initiative pour un autre monde) à Rosario en Argentine au sein de l'association Nodo Tau. Je vais continuer à travailler sur la sensibilisation à la défense des droits humains et sociaux et au renforcement des mouvements sociaux par le biais des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) ainsi qu'au

développement de la solidarité internationale.

Je vais étudier comment les TIC et les médias alternatifs ont un impact sur les pratiques de transformations sociales. Et je communiquerai mes observations aux acteurs du nord: IPAM, Ritimo .

Au-delà de ta mission, aurais-tu des commentaires à nous faire partager?

Mon expérience en Haïti m'a apporté de profondes satisfactions et également de grandes révoltes...

Satisfaction en tant qu'expérience professionnelle : j'ai beaucoup appris durant cette période. Et satisfaction de la rencontre avec un pays et ses habitants....

Révolte devant les scènes d'extrême pauvreté, l'injustice criante dans un pays rongé par tous les maux. Révolte encore devant l'impuissance des instances internationales et des ONG si nombreuses dans le pays. J'ai même parfois pensé que leurs actions (non-coordonnées) desserviraient Haïti plus qu'elles ne le servaient... Et révolte enfin devant un « développement » qui ne semble rien changer réellement!